



maison des sciences
de l'homme

APPEL À PROJETS MSH – 2025-2026

PROGRAMMES INTERDISCIPLINAIRES THÉMATIQUES

1. Contexte et objectifs de l'appel à projets
2. Cadrage thématique de l'appel à projets
3. Critères de recevabilité et d'évaluation
4. Durée
5. Types de soutien de la MSH
6. Modalités de soumission
7. Modalités d'évaluation

1. Contexte et objectifs de l'appel à projets

La Maison des Sciences de l'Homme de Clermont-Ferrand (USR 3550 UCA/CNRS) a pour objectif d'initier et d'accompagner des programmes interdisciplinaires de grande qualité scientifique, conformément à la charte des MSH, dont le principal instrument est l'appel à projets.

La MSH lance un nouvel appel à projets interdisciplinaires s'inscrivant dans ses axes :

- 1 « Territoires, environnement, adaptation »
- 2 « Rupture, révolutions, innovations »

Les objectifs principaux de cet appel à projets sont :

- **Soutenir des programmes de recherche interdisciplinaires** qui privilégient des approches croisées de différentes disciplines, en SHS et/ou hors SHS, sur le thème de ces deux axes cités ci-dessus.
- **Inciter l'inter-institutionnalité** en associant des chercheurs ou enseignants-chercheurs affectés dans des équipes associées à d'autres MSH et/ou d'autres établissements ;
- **Renforcer les collaborations internationales** avec des projets associant des chercheurs et collectifs étrangers travaillant sur la thématique choisie ;
- **Développer la valorisation et la diffusion des résultats.** Tout programme doit déboucher sur des publications scientifiques dans les meilleurs supports reconnus dans les domaines scientifiques concernés et/ou la préparation de réponses à des appels européens, nationaux ou régionaux. La programmation d'actions de diffusion à destination de publics non scientifiques (professionnels, grand public) est également encouragée. Une journée de présentation de vos résultats sera organisée par la MSH à l'issue de la durée de votre projet.

2. Cadrage thématique de l'appel à projets

Axe 1 - "Territoires, environnement, adaptation"

L'objectif de cet axe est de réfléchir aux relations établies entre les sociétés et leurs environnements en prenant en compte différents registres de temporalités et de spatialités. Il s'agit de reconstituer une histoire socio-environnementale des territoires et de mettre en perspective les dynamiques actuelles de recomposition des pratiques et des conceptions humaines des territoires. Ces enjeux nécessitent d'apporter des éléments de réflexion théoriques et techniques sur les processus de développement durable et harmonieux (environnemental, économique, social ou culturel) des territoires, en insistant sur les mécanismes de transition et d'adaptation des sociétés et de leurs environnements. Un intérêt particulier est porté aux facteurs culturels dans l'organisation des territoires et au rôle joué par les représentations que les acteurs s'en font. A titre d'exemples, les thématiques suivantes pourraient être abordées :

- La co-évolution des sociétés et de l'environnement sur le long terme pour mettre en évidence l'impact des changements environnementaux sur les stratégies de développement des sociétés et les réponses des milieux aux interventions humaines.
- L'analyse transversale des processus de développement des territoires, tant économiques que sociaux, culturels ou environnementaux.
- La représentation des territoires ainsi que le rôle de celle-ci dans la gestion des territoires et dans la perception de l'environnement.

Cette liste n'est pas exhaustive.

Axe 2 - "Rupture, révolutions, innovations"

Cet axe repose sur l'étude des changements brutaux, radicaux qui voient la rupture de la cohérence d'un système global. Ce vaste domaine est à envisager dans toutes ses dimensions à l'échelle de l'individu, d'un groupe social et dans les domaines du politique, du social, de l'esthétique, de la psychologie, de l'environnement. La révolution politique, la révolution scientifique ou technologique sont les plus facilement identifiables pour les acteurs, néanmoins, les autres formes de révolution (esthétique, religieuse, linguistique, écologique, pédagogique...), souvent moins visibles à court terme, peuvent être très profondes, l'ensemble jouant en interaction. La révolution est à prendre dans toute sa temporalité : détruisant un ordre ancien, elle permet d'imaginer un ordre nouveau qui peut (mais pas toujours) s'incarner dans un délai plus ou moins long. C'est ainsi que la problématique de la révolution peut rejoindre celle de l'innovation. La rupture et la révolution permettent enfin de s'interroger sur la notion de système global à l'échelle d'une société, d'un individu, d'un site naturel et des éléments qui peuvent conditionner son équilibre, toujours provisoire, ou la rupture de celui-ci. A titre d'exemples, les thématiques suivantes pourraient être abordées :

- Réseaux de communication et révolutions
- La rupture sociale chez l'individu : processus cognitifs et environnement social
- Rupture environnementale et activité humaine
- Le voyage initiatique, la conversion
- Révolution esthétique, révolution politique, révolution scientifique : rupture ou innovation ?
- L'émergence de nouveaux genres

Cette liste n'est pas exhaustive.

3. Critères de recevabilité et d'évaluation

3.1. Critères de recevabilité

Les projets doivent obligatoirement :

- ↪ Être portés par un chercheur, un enseignant-chercheur ou un ingénieur de recherche titulaire affecté à une équipe de recherche associée à la MSH de Clermont-Ferrand.
- ↪ S'inscrire dans l'un des axes de la MSH.
- ↪ Justifier le caractère interdisciplinaire et la participation d'au moins deux disciplines différentes en SHS et/ou hors du champ des SHS, l'équipe UCA devant être l'équipe porteuse du projet.
- ↪ Déboucher sur des publications et/ou sur la préparation de projets en réponse à des appels à projets européens, nationaux ou régionaux.

Les projets complets doivent être déposés dans les délais et au format électronique.

3.2. Critères d'évaluation

Les principaux critères d'évaluation à partir desquels les projets seront expertisés par le Conseil Scientifique de la MSH sont :

1. La qualité scientifique.
2. La méthodologie et faisabilité.
3. La qualité et l'apport de l'interdisciplinarité.
4. L'évaluation des coordinateurs / équipes (compétences, publications, activités, etc.).
5. Les retombées potentielles et la valorisation.
6. La pertinence par rapport à la thématique choisie.
7. Le budget prévisionnel.
8. Le recours aux équipements et aux plateformes de la MSH.

En plus de ces critères, le conseil scientifique de la MSH sera particulièrement attentif à :

- L'implication de chercheurs ou enseignants-chercheurs affectés dans des équipes associées à d'autres MSH et/ou d'autres établissements
- L'implication de chercheurs ou de collectifs étrangers

4. Durée

La durée des projets doit être comprise entre 12 et 24 mois maximum.

5. Types de soutien de la MSH

Les projets pourront bénéficier :

↳ **D'un label scientifique** : les projets retenus après sélection par le conseil scientifique de la MSH pourront ainsi se prévaloir de son soutien scientifique.

↳ **D'un soutien financier** :

L'aide annuelle de la MSH ne pourra excéder 5 000 € HT par projet/an.

La MSH ne financera pas de matériel informatique courant (ordinateurs, imprimantes). L'objectif n'est pas de se substituer aux laboratoires pour ce type de matériel.

Les frais de missions liés aux journées d'études et réunions de travail (transports, hébergement, repas) **ne pourront excéder 30% du montant de l'aide demandée à la MSH** (l'appel à projet de la MSH n'a pas vocation à se substituer à un appel d'aide financière à colloques). Le financement portera ainsi prioritairement sur tous les autres types de dépenses de recherche (missions des membres de l'équipe, achat de livres, de certains équipements spécifiques...).

↳ **Des équipements et plateformes mutualisés de la MSH** (cf Annexe).

Si le projet nécessite le recours aux plateformes de la MSH, il est demandé aux porteurs de projet de prendre contact avec les responsables des plateformes, et ce impérativement avant le dépôt du dossier, afin de valider les modalités de leurs interventions.

↳ **Publication / HAL**

Cet appel à projet n'a pas vocation à financer le coût de publication d'articles dans des revues. En revanche, toute publication relative à un projet MSH devra être déposée dans HAL avec la mention de la MSH (en plus de celle de votre laboratoire d'origine).

6. Modalités de soumission

↳ **Le dossier scientifique** (format Word ou PDF) **devra** être envoyé **exclusivement par voie électronique** à la Directrice de la MSH, sophie.chiari.lasserre@uca.fr pour le **08 novembre 2024 dernier délai** (avec copie à la Responsable administrative, chrystel.font@uca.fr).

Merci de mettre dans l'objet du mail : AAP-MSH 2025-2026 + nom du projet + nom du porteur.

Les projets devront être visés par les directeurs des unités de recherche impliquées.

Les résultats seront connus **en janvier 2025**.

7. Modalités d'évaluation

↳ Examen de recevabilité des projets. Les dossiers incomplets ne seront pas transmis aux experts.

↳ Évaluation et classement des projets par le conseil scientifique de la MSH, constitué exclusivement de membres extérieurs à la MSH et à l'UCA.

↳ Les lauréats de ces projets seront invités à rendre compte de leur projet de recherche lors d'une journée de restitution organisée par la MSH.

ANNEXE : PLATEFORMES ET EQUIPEMENTS DE LA MSH

PLATEFORME INTELESPACE

Cette plateforme géomatique a pour objectif d'apporter un soutien technique et thématique sur les trois principales étapes de la recherche à dominante spatiale :

- acquisition de données géolocalisées
- traitement et la transformation de données
- analyse et l'interprétation des données spatiales.

Personnes à contacter :

Franck Vautier (géomatique) : franck.vautier@uca.fr

Bertrand Dousteysier (archéologie) : bertrand.dousteysier@uca.fr

ARCHITEX (PLATEFORME HUMANITES NUMÉRIQUES)

Pour la constitution de corpus, de bases de données, l'utilisation de la plateforme multiplumes...

Personne à contacter :

Aurélia Vasile : aurelia.vasile@uca.fr

PLATEFORME AUDIO-VISIO (VIDEO)

Personne à contacter :

Eric Fayet : eric.fayet@uca.fr

BIBLIOTHEQUE DE LA MSH, ARCHIVES DE LA RECHERCHE ET DES CHERCHEURS

Personne à contacter :

Hélène Veilhan : helene.veilhan@uca.fr